

# Dura charia sed charia

écrit par Christine Tasin | 15 décembre 2012



A lire, sur [sud ouest](#), Mali : exécution publique au nom de la charia.

« La charia est une obligation divine, c'est une fierté pour tout croyant sincère de participer à son application », explique l'imam Cissé, membre du tribunal islamique qui a condamné le berger. Lui aussi aurait voulu voir Moussa sauvé. « Même s'il prévoit la peine de mort, l'islam recommande aussi le pardon. Mais la famille a refusé de pardonner. C'était son droit. Ce n'est donc pas nous qui avons décidé de tuer cet homme. Dieu nous l'a imposé, ses ordres ne se discutent pas. »

IL n'y a que les idiots utiles de l'islam – et coqueluches des medias – comme Mathieu [Guidère](#) pour prétendre que la charia est et inoffensive et compréhensible.



**Mathieu Guidère**  
**Islamologue et thuriféraire**

Christine Tassin